

Modalités et conditions d'accès à la téléconsultation

Quels sont les 2 types de téléconsultations auxquels j'ai accès ?

Le service "Téléconsultation dans l'heure" vous donne accès au médecin de votre choix (généraliste, pédiatre, gynécologue, psychiatre - selon disponibilités). Vous pouvez y recourir en fonction de vos besoins, dans les mêmes conditions qu'une consultation présenteielle en cabinet.

Le service de téléconsultation d'un médecin généraliste de permanence de 8h à 20h, 7J/7 et vous met en relation rapidement avec le premier médecin généraliste disponible.

Comment accéder à la téléconsultation ?

- ☺ Je suis assuré Malakoff Humanis / Radiance / Mobilité Mutuelle / IPSEC :

Je me connecte à mon espace client Malakoff Humanis*.

Si je n'ai pas activé mon espace, j'appelle le 09 86 86 00 67 (service gratuit + prix appel) et je me laisse guider.

(*) <https://espace-particulier.malakoffhumanis.com/#/sante/mes-services/consultation>

- ☺ Je ne suis pas assuré Malakoff Humanis / Radiance / Mobilité Mutuelle / IPSEC :

J'appelle le 09 86 86 06 58 (service gratuit + prix appel) et je me laisse guider.

Dois-je créer un compte sur la plateforme de téléconsultation Maiia ?

Oui, lors de mon premier accès, afin de disposer d'un espace personnel sécurisé et confidentiel (je pourrais notamment y retrouver une ordonnance si le médecin m'en prescrit une).

J'ai déjà un compte sur la plateforme Maiia : puis-je utiliser directement ce compte ?

Oui, lors de mon premier accès, afin de disposer d'un espace personnel sécurisé et confidentiel (je pourrais notamment y retrouver une ordonnance si le médecin m'en prescrit une).

Faut-il télécharger l'application Maiia pour réaliser la téléconsultation ?

Le navigateur de mon ordinateur, de ma tablette ou de mon smartphone suffisent (dès lors que la caméra et le micro sont activés).

Je peux également télécharger l'appli Maiia - Téléconsultation & RDV pour mobile ou tablette.

La téléconsultation est-elle accessible en conversation téléphonique ?

La téléconsultation s'effectue de manière 100% digitale à partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette avec un accès à la caméra et au micro.

Je suis en déplacement en dehors de la France métropolitaine : puis-je utiliser le service ?

Je peux utiliser le service dans les mêmes conditions qu'en France métropolitaine. Attention toutefois au décalage horaire pour joindre un praticien !

Dois-je payer pour ma téléconsultation ?

Le service "Téléconsultation dans l'heure" vous donne accès au **médecin de votre choix (généraliste, pédiatre, gynécologue, psychiatre - selon disponibilités)**. Vous avancez les frais et êtes remboursé par l'Assurance Maladie et votre organisme complémentaire selon les garanties de votre contrat (comme pour une consultation en cabinet).

Si vous ne trouvez pas de médecin disponible, vous pouvez dans tous les cas téléconsulter un **médecin généraliste de permanence de 8h à 20h, 7J/7**. Votre contrat santé vous permet de bénéficier de 5 téléconsultations de permanence par an et par bénéficiaire, sans avance de frais, entièrement prises en charge par votre organisme.

En quoi consiste le service de téléconsultation ?

La téléconsultation médicale s'effectue à distance depuis la plateforme digitale de Maiia, dans le respect du Code de la santé publique.

Ce service de télémédecine, simple et rapide, est proposé par Auxia Assistance.